



FREDON
NORMANDIE

Flash Info Frelon asiatique

Calvados

Février 2022



VOS CONTACTS :

Responsable technique « Espèces
Exotiques Envahissantes et Espèces à
Enjeu Sanitaire »
Déborah MARIE

Animateur « Espèces Exotiques
Envahissantes et Espèces à Enjeu
Sanitaire »
Gaëtan DOUCHIN

Par téléphone :
02 31 46 96 50

Par mail :
[frelonasiatique14@fredon-
normandie.fr](mailto:frelonasiatique14@fredon-normandie.fr)

Action financée par les Communautés de Communes du
Calvados partenaires du programme de lutte collective
contre le frelon asiatique et le Conseil Départemental du
Calvados



FREDON
NORMANDIE

Siège social - Caen

1 rue Léopold Sédar Senghor
14460 COLOMBELLES
Tél : 02 31 46 96 50
Mail : [contact.caen@fredon-
normandie.fr](mailto:contact.caen@fredon-normandie.fr)

Site - Rouen

313 Rue des Champs
76 230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 77 64 50 31
Mail : [contact.rouen@fredon-
normandie.com](mailto:contact.rouen@fredon-normandie.com)

Mise en ligne du bilan 2021

Le bilan de la lutte collective 2021 contre le frelon asiatique dans le département du Calvados est en ligne sur le site <https://fredon.fr/normandie/publications/frelon-asiatique>

Vous y retrouverez l'ensemble des données chiffrées pour 2021.

Depuis 2019, l'ensemble des communautés de communes du département sont adhérentes au programme de lutte collective, et ont financé l'animation du programme développé par FREDON Normandie : gestion des candidatures des prestataires, envoi des conventions aux mairies et enregistrement des retours, gestion de la plateforme de déclarations des nids, gestion de la plateforme téléphonique, formation des référents techniques, diffusion de communication...

A la fin de l'année 2021, 470 communes du département sont adhérentes au programme de lutte collective. Les habitants de ces communes peuvent donc déclarer des nids secondaires auprès de leur mairie. Le coût de la destruction est réparti de la manière suivante :

- » 30% pris en charge par le Conseil Départemental du Calvados (pour une participation maximum de 33€ par nid).
- » Le reste du coût pris en charge par les communes (quelques communes font participer les particuliers sur leur reste à charge).

Quarante-cinq prestataires ont été retenus en 2021. Au cours de cette campagne, ils ont détruit 2 823 nids de frelons asiatiques sur le département du Calvados. Le premier nid a été détruit le 22 juin et le dernier le 17 décembre.

On ne déplore aucun décès lié à des piqûres de frelon asiatique cette année.

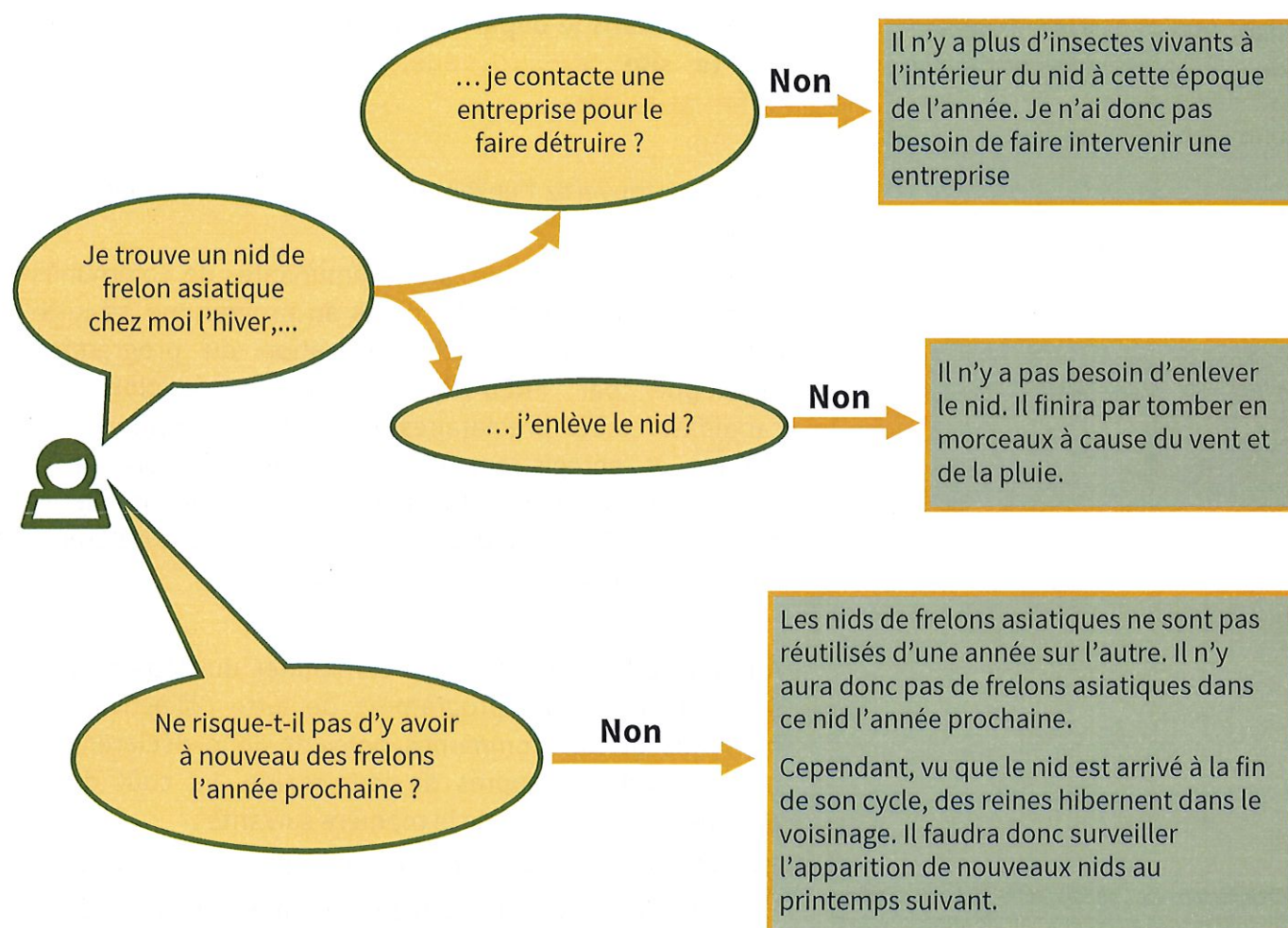


FREDON
NORMANDIE

Flash Info Frelon asiatique Calvados



Que faire si l'on trouve un nid l'hiver ?



En ce moment, chez FREDON Normandie :

- Envoi aux membres du COPIL du compte-rendu du Comité de pilotage sur le frelon asiatique
- Préparations des conventions avec le département, les communautés de communes et les communes.
- Organisations des documents pour les dossiers de candidatures 2022 des prestataires.
- Mise à jour de notre site internet et création de documents de communication pour 2022



Pour plus d'informations, www.fredon.fr/normandie/